
longues périodes de temps si la chose était nécessaire. Nous sommes convaincus qu'il faut utiliser les mécanismes internationaux de négociation en place pour obtenir une interdiction totale des armes chimiques. Un éventuel traité d'interdiction comportera, parmi ses dispositions les plus importantes, des mesures adéquates de vérification. Le Canada a noté avec beaucoup d'intérêt l'aspect positif des procédures de vérification contenues dans les remarques du ministre des Affaires étrangères, M. Gromyko, lors de la Deuxième session extraordinaire. Nous serions très heureux si cette attitude se transposait également dans les négociations en cours au sein du Comité du désarmement.

J'espère qu'au cours des vingt-cinq prochaines années, les membres de votre Mouvement accorderont encore plus d'attention aux armes chimiques et aux autres systèmes d'armes non nucléaires. J'estime qu'une partie de la mission éducative du Mouvement est de sensibiliser davantage le public au fait que la paix et la survie de l'humanité passent nécessairement par la limitation et la réduction de tous les systèmes d'armes. Ce serait en effet une tragédie si les préoccupations du public en ce qui concerne les armes nucléaires — aussi compréhensibles et justifiables qu'elles soient —, devaient accroître la probabilité d'une guerre non nucléaire. Votre mouvement ainsi que tous les gouvernements doivent continuer de promouvoir les mesures qui réduisent le risque du recours à la force, c'est-à-dire du recours à tout système d'armes, quel qu'il soit.

Importance de la vérification

Ma deuxième suggestion concerne la vérification. Selon les mots mêmes du Premier ministre à la Deuxième session extraordinaire, " la communauté internationale doit s'attaquer aux problèmes de la vérification en étant consciente qu'ils constitueront un facteur déterminant dans les négociations sur le désarmement au cours des années 80 ". Naturellement, il s'adressait surtout aux gouvernements. Il n'en reste pas moins que les gens informés ainsi que les organisations non gouvernementales ont également un rôle vital à jouer. Non seulement ils doivent contribuer à sensibiliser davantage le public, mais ils doivent également veiller à ce que l'on mette à contribution toutes les compétences disponibles dans ce dossier qui devient de plus en plus complexe. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, le Canada accorde toujours une importance particulière à l'élaboration de mécanismes internationaux de vérification. Au cours des dernières années, le gouvernement a fait appel aux compétences techniques qu'on retrouve dans un certain nombre de ministères ; d'autres mesures sont prises dans le même sens à l'heure actuelle. Nous avons engagé des fonds pour que le Canada puisse devenir membre de l'Échange international de données sismologiques, mécanisme international de vérification que l'on met en place parallèlement à une interdiction totale des essais nucléaires. D'ici quelques mois, le Canada se joindra aux pays qui échangent déjà des données de façon provisoire. Nous avons demandé que cet échange soit mis en place même avant que ne soit conclu tout traité.

En ce qui concerne notre programme de recherches et d'information, établi après la Première session extraordinaire et sensiblement augmenté cette année, nous avons
